

# La défense de la démocratie en Irak, comme partout dans le monde, passe par la défense des normes de l'OIT

## 10e Conférence internationale en défense des normes de l'OIT, en défense de l'indépendance des organisations ouvrières

Dimanche 15 juin 2003 de 11h à 18h, Centre postal de Montbrillant, Genève

Les gouvernements de l'Union européenne ou les candidats à l'adhésion se sont saisis de la situation de récession, de crise économique pour exiger, lors de la réunion de Bruxelles des 20 et 21 mars 2003, que soit accentuée la flexibilité du travail, retardé l'âge de départ en retraite, remis en cause les systèmes de protection sociale et accélérés les mécanismes de privatisation de l'énergie, des chemins de fer, voire de l'éducation.

Le gouvernement suisse ne fait pas exception. Ainsi, bien que la Suisse ne soit pas membre de l'UE, il « transpose » les directives européennes, elles-mêmes découlant des décisions de la Banque centrale européenne. Cette politique a comme résultat une accélération de la remise en cause des droits et des garanties conquis par l'action des organisations ouvrières.

L'attaque du ministre de l'Intérieur, Pascal Couchepin, en est l'expression la plus récente. Dans le droit fil des décisions prises par l'UE au sommet de Barcelone, Couchepin lance une nouvelle offensive contre l'Etat social, contre les retraites et les assurances sociales. Pour le patronat, c'est l'occasion de remettre en cause la convention collective de la métallurgie et d'entraî-

### Editorial

## Défense des organisations ouvrières

par Alexandre Anor

ner les négociations dans une impasse. Le gouvernement poursuit en parallèle le démantèlement des services publics. La Poste s'apprête à mettre fin au monopole des colis, à fermer les centres de tri malgré la résistance des postiers. Sur le syndicat de la Communication pèse toute la pression de la libéralisation du trafic courrier à l'échelle européenne. Et cette libéralisation annonce à son tour de nouvelles restructurations. Un avertissement pour le syndicat de la Communication, car si Christian Levrat estime que les restructurations « sont difficiles à éviter », elles constituent néanmoins une réelle menace pour le syndicat.

Dans cette situation, l'élargissement de l'Union européenne vers les pays de l'Est constitue une autre menace pour les syndicats. En effet, ils ont tout lieu de craindre que l'élargissement annoncé conduise à aggraver la situation, car le risque de dumping social est réel, alors que les mesures négociées ne sont toujours pas appliquées. Or, comme le constate Jacques Robert, secrétaire du SIB : « *Les patrons ont intérêt à ce que ce dumping ait lieu... (...) Nous devons discuter ces questions le 15 juin. C'est d'autant plus important que s'il y a une solution pour résister face au dumping, elle passe par l'information entre organisations syndicales.* »

C'est pourquoi, le Comité d'accueil de la 10<sup>ème</sup> Rencontre internationale de syndicalistes, qui aura lieu le 15 juin à Genève, a pris l'initiative d'inviter à cette conférence les militants et syndicalistes qui sont confrontés à la remise en cause des acquis dans leur pratique au quotidien, comme il en va de même pour ce qui est des Conventions de l'OIT, dont l'affaiblissement remet en question l'existence même des organisations politiques et syndicales du mouvement ouvrier.

Dimanche 15 juin 2003 de 11h à 18h, Centre postal de Montbrillant, Salle de Conférence Ellenberger, 40, rue de Montbrillant, Genève

## Rencontre en défense des Conventions de l'OIT, en défense de l'indépendance des organisations ouvrières

*Le comité d'accueil de la 10<sup>e</sup> Conférence internationale en défense des normes de l'OIT, en défense de l'indépendance des organisations ouvrières s'est constitué le 10 mai, au siège du Parti socialiste à Genève, en présence du coordinateur de l'Entente internationale des travailleurs, Daniel Gluckstein. A un mois de la tenue de la Conférence, les militants et syndicalistes présents ont évoqué les difficiles problèmes auxquels les travailleurs et les syndicalistes sont confrontés en Suisse, mais également en Europe et dans le monde.*

*La rencontre internationale en défense des normes de l'OIT se tient cette année dans une situation particulière. Le mouvement ouvrier s'est largement dressé contre la guerre engagée par le gouvernement des Etats-Unis contre le peuple irakien. Aujourd'hui se trouve posée la question de l'avenir de l'Irak : gouvernement direct par les Etats-Unis ou rétablissement dans le cadre de la démocratie des normes du droit international. L'Irak avait ratifié 57 Conventions de l'OIT. Le rétablissement de la démocratie, n'est-ce pas, par exemple, le respect de la Convention 98 de l'OIT sur la liberté d'association et de négociation qui avait été ratifiée par l'Irak ?*

*La guerre sert partout de levier pour accélérer la*

*remise en cause des libertés démocratiques, des droits et garanties acquis par les travailleurs.*

*Dans cette situation, une nouvelle offensive se concentre contre les normes de l'OIT : les multinationales et les gouvernements à leur solde entendent remplacer les normes contraignantes de l'OIT, qui ont valeur de loi pour les pays signataires, par des « codes de bonne conduite ».*

*Or nous voyons d'ores et déjà comment les codes de bonne conduite signés par les multinationales servent de miroir aux alouettes : ils sont de simples recommandations, ils n'engagent pas les filiales. (voir p.5) C'est par cela que l'on prétend remplacer le processus de ratification des Conventions internationales. Dans un monde traversé par la déréglementation et les privatisations, les travailleurs ont plus que jamais besoin de pouvoir s'appuyer sur leurs droits, inscrits dans les législations nationales, ils ont plus que jamais besoin de pouvoir s'appuyer sur leurs organisations syndicales.*

*C'est ce qui met à l'ordre du jour, de la façon la plus urgente, la défense du cadre de l'OIT et des normes qui y ont été inscrites.*

*Nous publions dans ces pages des extraits de la discussion du 10 mai.*

Jacques Robert

### Sur la question de l'élargissement de l'UE à l'Est

La libre circulation des personnes est évidemment souhaitable, à condition qu'il n'y ait pas de sous-enchère sociale et salariale. Lors de la négociation des accords bilatéraux avec l'UE, nous avons obtenu des mesures d'accompagnement. Mais nous constatons qu'elles sont mises en place très difficilement avec souvent un manque de volonté politique évident.

On peut dire que si cela ne marche pas, qu'il y a dumping avec la libre circulation telle qu'elle est prévue dans les accords avec l'actuelle UE, ça va être beaucoup plus difficile avec la libre circulation avec les nouveaux membres, avec

qui les différences de salaire sont encore beaucoup plus grandes. Il y a un risque de dumping réel. Il faut un renforcement des mesures que l'on ne parvient même pas à mettre en place.

Les patrons ont intérêt à ce que ce dumping ait lieu. Et si ça se passe mal, cela risque de renforcer la position de l'UDC, qui peut utiliser les craintes de la population

Nous devons discuter ces questions le 15 juin. C'est d'autant plus important que s'il y a une solution pour résister face au dumping, elle passe par l'information entre organisations syndicales des différents pays.

Pascal Sprungli

### Le trafic aérien

Le trafic aérien est brutalement touché par le conflit en Irak et la pneumonie atypique. La presse parle beaucoup des conséquences (licenciements en masses...). Mais il y a un point que l'on n'aborde pas : ce qui aboutit à l'extrême fragilité du secteur, c'est la politique de libéralisation qui se mène depuis des années, notamment les « sept libertés » qui définissent maintenant les règles du trafic dans tous les pays.

Nous devons dénoncer cette politique, qui fait plus de tort dans notre secteur que la guerre et les épidémies. De fait, la guerre sert de prétexte pour aller jusqu'au bout de la politique de déréglementation. (...)

### IMPRESSUM

Editeur responsable:  
Michel Gindrat

#### Comité de rédaction:

Alexandre Anor  
Paul Bayard  
Christof Berger  
Luc Deley  
Marzia Fiastrri  
Simone Girodo  
Antonio Herranz  
Daniel Hofer  
Claude Iseli  
Max Robert  
Michel Zimmermann

#### Rédaction et administration:

Union des cercles pour une politique ouvrière  
Case postale 1  
1211 Genève 28  
CCP: 12-67458-3  
Fax: 022-733 87 31  
www.ucpo.ch

Luc Deley

## Guerre et remise en cause des droits

La charte constitutive de l'OIT affirme, en substance : il ne peut y avoir de protection des travailleurs dans une situation de guerre. La charte explique : « *Attendu qu'une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale ; attendu qu'il existe des conditions de travail impliquant pour un grand nombre de personnes l'injustice, la misère et les privations, ce qui engendre un tel mécontentement que la paix et l'harmonie universelles sont mises en danger. (...)* »

Ce texte est de la plus haute importance pour les syndicats : quand la guerre menace, la défense de nos droits devient d'autant plus importante. Dans la menace de guerre permanente, les législations nationales et les droits sont un obstacle à la guerre. L'OIT, garante des Conventions, et donc point d'appui dans la résistance contre la déréglementation et la guerre, est elle-même mise en cause. (...)

David Hermann

## Les déclarations de principe

Je voudrais aborder la question des codes de bonne conduite. J'ai fait partie du conseil de fondation de « ECLT fondation », dont l'objectif est d'éradiquer le travail des enfants dans les champs de tabac. Cette fondation a été constituée par l'Union Internationale des Travailleurs de l'Agroalimentaire, basée à Genève, avec les multinationales du tabac.

Ce qui est clair, c'est que les multinationales se servent de cette fondation dans un but de marketing.

Il y a des projets dans divers pays en voie de développement, financés généreusement par les multinationales. Les chargés de communication sont associés à ces démarches, en collaboration avec l'OIT, et ils sont de bonne foi. Mais il y a un décalage entre ces discours et les représentants sur place des filiales des multinationales. Par exemple au Mexique, une filiale refusait explicitement d'appliquer les directives de la maison mère, expliquant que tout le monde profite du travail des enfants, et

surtout que les objectifs fixés par la maison mère ne sont pas réalisables en dehors de l'exploitation des enfants.

### Commentaire de Daniel Gluckstein:

Le problème qui est posé, à propos de l'OIT, c'est la volonté de plusieurs gouvernements de remettre en cause le principe des normes de l'OIT. Ces normes sont discutées lors de la Conférence, entre les représentants des patrons, des syndicats et des gouvernements, puis elles sont soumises aux pays pour être ratifiées. Quand elles sont ratifiées, elles sont transposées dans le droit national. Et elles ont dès lors valeur de loi. On veut substituer à cela, depuis 1998, un autre système. On remplacerait les Conventions par 7 normes fondamentales, qui seraient des normes que les multinationales devraient « s'engager à respecter », mais sans contrainte de la loi. N'importe quelle multinationale peut dire qu'elle respecte un principe!

Daniel Gluckstein

## La défense de la démocratie en Irak

Si l'Irak est coupé en trois ou quatre parties, sans gouvernement central, qui garantira l'unité des droits de tous les travailleurs irakiens? (...)

Par exemple, l'Irak avait ratifié la Convention 98 sur la liberté d'association et de négociation. Si l'intervention sert à rétablir la démocratie, pourquoi ne pas garantir ce qui est prévu par la C98, à savoir le droit pour les Irakiens de s'organiser comme ils l'entendent, pour revendiquer comme ils l'entendent, d'avoir des syndicats, des conventions collectives...

Ce qui est au centre, c'est précisément la question de la démocratie : quand on s'en prend aux organisations syndicales,

c'est toujours la démocratie qui est menacée. A l'inverse, quand il s'agit, comme on nous le dit, de reconstruire la démocratie, ce ne peut être que sur la base du respect des principes constitutifs de l'OIT.

Or on voit bien, depuis la guerre en Irak, que toute l'architecture des relations internationales est remise en cause : remise en cause de l'ONU, de l'OIT... l'une des propositions formulées pour la gestion des réserves de pétrole de l'Irak, c'est qu'elle soit placée sous la responsabilité du FMI.

L'OIT et la défense des normes sont un point d'appui dans une situation de guerre. Le mouvement ouvrier s'est largement dressé contre la guerre en Irak.

## Le comité d'accueil

### Ont constitué le comité d'accueil :

**Alexandre Anor**, membre du Comité directeur du Parti socialiste genevois ; **Luc Deley**, syndicaliste SSP ; **Simone Girodo**, membre de la commission femmes travailleuses de l'Entente internationale des travailleurs ; **David Hermann**, secrétaire syndical Unia-Actions, (secteur tertiaire) Genève ; **Rudy Jaussi**, président du groupe SSP des Services industriels, Genève ; **Max Robert**, syndicaliste enseignement SSP ; **Jacques Robert**, secrétaire syndical, vice-président du Syndicat de l'industrie et du bâtiment (SIB) ; **Pascal Sprüngli**, vice-président du groupe SSP, trafic aérien, SSP.

### La réunion était soutenue par :

**Michel Alain**, président de la commission du personnel de Charmilles Technologies ; **Fabienne Blanc-Kühn**, secrétaire syndicale Fédération des travailleurs de la métallurgie et de de l'horlogerie (FTMH) ; **Charles Beer**, conseiller d'Etat ; **Alain Charbonnier**, chef de la fraction socialiste du Parlement genevois ; **Jean Clivaz**, ancien président du syndicat des cheminots ; **François Courvoisier**, ancien député PS genevois ; **Laurence Fehlmann**, vice-présidente du PS genevois, députée ; **Dominique Hausser**, président du Parti socialiste genevois ; **Vincent Leggiero**, président du groupe du Syndicat des transports (SEV-TPG) technique et installations ; **Christine Sayegh**, députée PS genevois ; **Doris Schüepp**, secrétaire dirigeante du Syndicat national des services publics (SSP).

## Décisions

Se constituer en comité d'accueil de la Conférence internationale de syndicalistes du 15 juin en défense des normes de l'OIT ;

Formuler une nouvelle invitation aux syndicalistes de tous les pays pour le 15 juin ;

Rendre publics les éléments de la discussion ;

Proposer une interview à Jean-Claude Prince sur Nestlé en Colombie ;

Proposer la tenue d'une conférence internationale sur le trafic aérien ;

Demander une entrevue avec le directeur général de l'OIT sur la formation professionnelle et la recommandation 150.

INTERVIEW

Campagne internationale

Interview de Gene Bruskin, coordinateur de US Labor Against War

**Pour les droits ouvriers en Irak**

**«Il est toujours nécessaire de s'organiser à l'intérieur du mouvement ouvrier et du mouvement pour la paix afin de s'opposer aux politiques de guerre»**

◆ *Le 15 mai, une rencontre a eu lieu à Washington entre l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, des dirigeants de US Labor Against War (USLAW) et des militants anti-guerre de DC Labor for Peace and Justice. Le but de cette rencontre était de demander un soutien du mouvement syndical des Etats-Unis à la Rencontre internationale prévue pour le 15 juin à Genève, pour la défense des Conventions de l'OIT, rencontre dont l'initiative a été prise par l'Entente internationale.*

*Proposition a été faite que le premier point de l'ordre du jour de la Rencontre de Genève soit de lancer une campagne internationale pour les droits ouvriers en Irak.*

*Dans la situation créée par l'invasion américaine de l'Irak, avec l'armée des Etats-Unis devenant une armée d'occupation pour protéger les intérêts des firmes opposées à l'action syndicale et favorites de Bush qui ont reçu de gros contrats pour reconstruire l'Irak, lancer une campagne organisée pour promouvoir les droits ouvriers en Irak est, à notre avis, une priorité pour tous les syndicats et tous les militants ouvriers qui agissent à l'échelle mondiale pour la paix et la justice sociale. Dans cette situation, défendre l'OIT et ses Conventions fait pleinement partie de cette campagne pour promouvoir les droits ouvriers en Irak.*

*Un représentant de USLAW sera présent à la Rencontre de Genève, le 15 juin. USLAW est prêt à jouer un rôle central dans le grand effort visant à établir les véritables droits des travailleurs en Irak.*

**Luc Deley, Comité d'accueil de la Rencontre de Genève du 15 juin**

**Daniel Gluckstein :** Tu es l'un des initiateurs de *US Labor Against War* (USLAW) et tu as récemment tenu une réunion du comité de suivi de cette coalition. Quel est votre point de vue sur la situation tant en Irak qu'aux Etats-Unis, alors que les bombardements sont terminés ?

**Gene Bruskin :** Nous avons tenu une réunion de direction élargie à Chicago, le 26 avril, pour en discuter. Nous avons conclu que les politiques qui ont mené à cette guerre en Irak continuent à être celles de notre gouvernement et qu'elles n'annoncent rien de bon pour l'avenir.

Nous avons dit qu'il est toujours nécessaire de s'organiser à l'intérieur du mouvement ouvrier et du mouvement pour la paix afin de s'opposer à ces politiques à tous les niveaux. Cela signifie que nous devons nous transformer en une structure plus large, destinée à durer. Nous allons donc organiser une assemblée ouvrière nationale en octobre prochain pour discuter des questions de la paix, de la justice et des droits ouvriers. (...)

**D. G. :** Cela signifie-t-il que le combat contre la guerre va devenir, dans votre action, un point moins important ?

**G. B. :** Nous avons l'intention de faire de la question de la guerre une partie importante de notre action. Nous pensons que la guerre et le militarisme - et toute cette "guerre sans fin contre le terrorisme" - sont un élément essentiel de la stratégie de Bush pour maintenir les gens dans un état de peur per-

manente, lui permettant d'apparaître comme leur "défenseur". Cela permet à Bush et à son gouvernement de mettre en oeuvre une politique anti-ouvrière qui n'aurait jamais été acceptée dans des conditions normales. (...)

**D. G. :** Lors de la réunion de *Labor for Peace and Justice* (Coalition ouvrière pour la paix et la justice) de Washington cet après midi, nous avons discuté de la dimension internationale du combat contre la guerre actuelle. Que faudrait-il faire pour promouvoir la solidarité ouvrière internationale et le combat contre la guerre ?

**G. B. :** Nous avons le sentiment ici, aux Etats-Unis, que le caractère international du combat contre la guerre, en particulier dans le mouvement ouvrier international, a été extrêmement puissant et porteur d'espoir. Mais, en même temps, ce n'était qu'un début. USLAW enverra un de ses coordinateurs nationaux, Amy Newell, à la Conférence de l'Entente internationale des travailleurs pour la défense des droits ouvriers, à Genève, à la mi-juin.

Nous sommes très intéressés, en particulier, par la question des droits ouvriers en Irak. Nous constatons que les multinationales qui attaquent les travailleurs dans notre pays et qui ont financé la campagne de George Bush, sont les mêmes qui, aujourd'hui, raflent tous les contrats en Irak. Elles investissent l'Irak pour privatiser la richesse de ce pays, avant tout le pétrole, et pour exploiter les travailleurs irakiens. (...)

**D. G. :** La guerre en Irak a été

lancée au nom de la "démocratie". Que cela signifie-t-il, selon toi, de combattre dans les conditions actuelles pour la démocratie en Irak ?

**G. B. :** Il y a une chose que tout syndicaliste américain peut comprendre, quelle qu'elle ait été sa position sur la guerre : ce sont les droits ouvriers. Tout simplement parce qu'il ou elle doit combattre pour le respect de ses propres droits tous les jours. (...)

**D. G. :** La conférence de l'Entente internationale des travailleurs, à Genève, le 15 juin, mettra la question des droits ouvriers en Irak au premier point de son ordre du jour. (...) Nous espérons lancer ensemble une campagne internationale pour les droits à l'organisation et à la négociation collective en Irak. Quelle contribution spécifique, selon toi, pourraient apporter des syndicalistes américains à cette discussion ?

**G. B. :** Comme notre gouvernement a détruit l'infrastructure économique de l'Irak, les seules entreprises opérant dans la plus grande partie de l'Irak seront des compagnies américaines invitées par George Bush. Nous, aux Etats-Unis, nous ne les connaissons que trop bien. Notre intention est de dire ce que sont vraiment ces entreprises, leurs histoires aux Etats-Unis et ailleurs, et ce que nous savons de leurs opérations en Irak. (...)

**D. G. :** Que penserait USLAW, si la possibilité se présentait d'organiser une délégation internationale ouvrière indépendante en Irak, pour établir des contacts directs et aider les travailleurs à construire leurs propres syndicats indépendants ?

**G. B. :** Si nous sommes invités par le mouvement ouvrier irakien à visiter l'Irak pour voir sur le terrain, je suis confiant dans le très grand intérêt des syndicats américains à prendre part à cette initiative.

**Interview réalisée à Washington, le 15 mai 2003, par Daniel Gluckstein, coordinateur de l'Entente internationale**

**Abonnez-vous!**

**Je m'abonne au Journal de l'Union des cercles pour une politique ouvrière**

20 numéros: 30 francs (pli fermé)  
Prix de soutien: 50 francs

Nom, prénom..... **Talon à envoyer à:**  
UCPO, case postale 1  
Adresse..... 1211 Genève 28  
Versements:

## Nestlé, la « mondialisation » et la défense des normes de l'OIT

◆ *A l'heure où les « altermondialistes » se réunissent devant le siège de Nestlé à Vevey pour protester contre la politique de la multinationale et les relations de ses filiales avec leurs employés, il nous faut poser la question : comment les travailleurs peuvent-ils imposer le respect de leurs droits face aux multinationales et leurs filiales dans tous les pays ? En organisant une manifestation plus ou moins festive et en taguant d'éphémères palissades dressées devant un bâtiment vide ? Nous pensons que la solution est ailleurs.*

La question de Nestlé et de l'une de ses filiales colombiennes a été évoquée le 10 mai lors de la réunion du comité d'accueil de la Conférence internationale de syndicalistes en défense des normes de l'OIT.

Le combat pour faire valoir les droits des travailleurs de Colombie comme d'ailleurs passe par le combat pour que des normes soient inscrites dans les législations nationales. Or c'est justement la place et le rôle de l'OIT que d'élaborer des normes qui sont ensuite soumises à un processus de ratification par les Etats membres. Quand elles sont ratifiées, elles sont transposées dans le droit national. Et elles ont dès lors valeur de loi. Avec l'obligation pour le pays de la respecter.

Comme le signalait Daniel Gluckstein, coordinateur de l'Entente, le problème qui est posé, à propos de l'OIT, c'est la volonté de plusieurs gouvernements de remettre en cause le principe des normes de l'OIT. On veut substituer à cela, depuis 1998 un autre système. On remplacerait les quelques 180 Conventions par 7 normes fon-

damentales, qui ne seraient plus transformées en lois par le vote de parlements nationaux. Ce seraient des normes pour lesquelles on demande aux multinationales de s'engager à les respecter. Mais sans contrainte de la loi pour faire respecter des droits, on est dans une situation très différente. N'importe quelle multinationale peut dire qu'elle respecte un principe.

Luc Deley, syndicaliste de la fonction publique a, à ce propos, mentionné un communiqué de presse de l'USS, portant sur les relations entre une filiale de Nestlé en Colombie et un syndicat du pays. Nestlé, qui a signé le « global compact » des Nations Unies refuse d'intervenir dans le conflit du travail : elle n'intervient pas dans les affaires de ses filiales. « *Se référant aux Principes de conduite des affaires qui régissent ses activités au niveau de la planète, Nestlé S.A. estime être parfaitement en règle s'agissant du respect de toute législation en vigueur, tant en Suisse que dans les pays hôtes de ses filiales, y compris dans le domaine des relations collectives de travail.*

*L'USS déplore le refus de Nestlé S.A. d'entendre les doléances de SINALTRAINAL, d'une part, et son rejet de toute amorce de dialogue susceptible de mettre fin au différend survenu à Cicolac, d'autre part. Cette attitude est d'autant plus incompréhensible que la multinationale suisse prétend souscrire au Pacte mondial des Nations Unies (Global Compact) qui fait référence aux Conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail (OIT), notamment celles ayant trait à la liberté syndicale (n° 87) et au droit de négociation collective (n° 98).*

C'est pour discuter de ces questions que nous invitons tous les militants qui cherchent à résister à la déréglementation à participer à la Conférence internationale en défense des normes de l'OIT.

**Max Robert, membre du comité d'accueil.**

## La souveraineté des nations européennes remise en cause par Bruxelles

Après une année, la Commission chargée de rédiger le texte de la prétendue « Constitution européenne » est en train de terminer ses travaux. Qui est au courant que c'est déjà le 30 juin prochain que le texte sera examiné dans une séance extraordinaire du Conseil européen ? De quoi s'agit-il ?

L'art. 24, par exemple, dit que « *les lois, les règlements et les décisions* » décidés par l'UE seraient « *obligatoires dans tous leurs éléments et directement applicables dans tous les Etats membres* ». Ceci signifie qu'il n'y aurait plus besoin de Parlements nationaux. La situation serait bien pire qu'aujourd'hui, puisque pour le moment, les décisions et les directives de l'UE doivent encore être approuvées et ratifiées par les Parlements et qu'elles sont sujettes à l'influence des pressions syndicales, de la mobilisation des travailleurs et des rapports de force parlementaires. Dans la « Constitution européenne », il y a aussi des « compétences exclusives », telle qu'« *assurer la libre circulation des personnes, des marchandises et des capitaux (...)* ». Tout ceci a une signification précise : les privatisations des services publics, par exemple, seraient de la compétence exclusive de Bruxelles.

Ensuite, il y a les « compétences partagées » : dans ce cas, les Etats pourront faire valoir leur compétence « *seulement dans la mesure où l'UE n'a pas exercé sa propre compétence* ». Parmi ces compétences, il y a celles qui touchent aux transports, à la santé, à l'énergie, à l'agriculture...

Pire encore : la Banque centrale européenne aura le pouvoir de « *promulguer des règlements délégués* » qui seront obligatoires et directement applicables dans tous les Etats membres. Ce pouvoir est directement lié à l'ingérence américaine : la BCE est l'émanation directe des marchés financiers, dont le plus puissant est Wall Street, appuyé par la Réserve fédérale.

**Correspondant**

## PÉROU

Rejet de l'état d'urgence

## Les travailleurs et les paysans maintiennent grèves et occupations

Mercredi 27 mai, le président péruvien Alejandro Toledo a décrété l'état d'urgence pour 30 jours à partir du mercredi 28 contre les grèves des enseignants, des hospitaliers et des paysans. Quelque 280 000 enseignants avaient commencé la troisième semaine de grève avec leur syndicat SUTEP. Ils réclament une augmentation de 60 euros pour un salaire moyen de 143 euros. Lors de sa campagne électorale, Toledo avait promis de leur augmenter le salaire, ce qu'il n'a pas fait. En réponse à la grève, il offrait une augmentation de 24 euros.

Les paysans, ruinés, exigent une diminution des impôts. Ils avaient établi des barrages sur une trentaine de routes.

Les personnels du Pouvoir Judiciaire sont en grève depuis deux semaines. Il y avait aussi grève de toute l'assistance médicale dépendant de la Sécurité sociale. On parle

d'une grève imminente de la police.

Toledo a avoué la vraie raison : c'est l'état d'urgence pour préserver la lettre d'intention signée avec le FMI, et pour le compte des multinationales. En fait, le Pérou a les plus hauts taux de croissance de la région, mais la moitié de la population essaie de survivre avec moins de 2 dollars par jour.

Toledo voulait briser les grèves, il a échoué. Les enseignants et les fonctionnaires de Justice maintiennent la grève. La Fédération de directeurs a rejeté catégoriquement les injonctions du Ministère. Le SUTEP convoque une convention ce week-end. Les dirigeants paysans de la Junte nationale des usagers de l'irrigation ont décidé de suspendre l'arrêt national illimité tant que les garanties constitutionnelles ne seront pas rétablies. Ils exigent du gouvernement de les rétablir dans les 48 heures.

# Non à la guerre ! Défense de l'enseignement public !

◆ *Une rencontre entre des militants enseignants français et américains s'est tenue à San Francisco les 22 et 23 mars 2003. Elle a débouché sur la proposition de tenir une Conférence internationale contre la guerre et pour la défense de l'enseignement public, les 14 et 15 juin 2003 à Paris. Cette proposition reprend la décision prise lors de la Conférence internationale contre la déréglementation et pour les droits ouvriers pour tous qui s'est tenue du 22 au 24 février 2002 à Berlin.*

“**N**ous sommes syndicalistes, militants, enseignants ou travailleurs dans l'enseignement, Français et Américains. Nous lançons cet appel international pour organiser et élargir la Conférence internationale de défense de l'enseignement public qui se tiendra les 14 et 15 juin 2003 à Paris.

Le 20 mars, les bombardements décidés par le gouvernement américain ont commencé sur Bagdad. Cette guerre est une guerre pour le pétrole, une guerre de pillage.

Un récent rapport de l'ONU sur l'organisation de l'aide humanitaire annonce les conséquences probables de la campagne US de bombardement et de l'invasion : 500 000 victimes civiles, 2 millions de personnes sans abri, 10 millions de personnes en état d'insuffisance alimentaire ; 18 millions sans accès à l'eau potable, et un million d'enfants de moins de 5 ans risquant de mourir de malnutrition.

L'Irak, autrefois un pays prospère, a été décimé et saigné par l'invasion militaire américaine de 1991 et par 12 ans de sanctions imposées par l'ONU qui ont provoqué la mort de 1,6 million de personnes, dont plus de 500 000 enfants. La situation va encore s'aggraver, avec les promesses d'un ave-

nir d'occupation insupportable sous protectorat américain.

La campagne “*Choc et Effroi*” décidée par Bush a pour but de terroriser le peuple irakien. La nation irakienne serait éclatée en au moins trois “territoires” sur une base ethnique, sous occupation militaire étrangère, pour faciliter le contrôle des ressources pétrolières.

Nous sommes enseignants. Nous avons manifesté dans les rues avec des millions de personnes dans le monde entier et avons crié d'une même voix : *Il faut arrêter cette guerre injuste et immorale contre le peuple d'Irak.*

(...) Exprimant la volonté de la majorité des peuples du monde, nous exigeons l'arrêt immédiat de l'intervention militaire, que les troupes américaines et britanniques soient retirées et rapatriées et qu'ainsi soit épargné au peuple irakien plus de mort, de destruction et de souffrance.

Nous nous engageons à doubler d'effort pour faire cesser cette guerre en manifestant massivement et pacifiquement. Nous savons que ce n'est pas seulement le peuple irakien qui est visé par le gouvernement américain. (...)

La guerre perpétuelle de Bush

sera utilisée par les gouvernements de nos pays pour mener la guerre contre les droits et acquis des travailleurs. L'argent qui va aux crédits militaires, à la guerre, est pris à la santé et à la protection sociale, à l'éducation, aux besoins fondamentaux de la population.

(...)

Nous faisons nôtres les conclusions de l'appel à tenir la Conférence pour la défense de l'enseignement public lancé par des militants et responsables de 13 pays :

« *Cette initiative n'entre en concurrence avec aucune organisation ouvrière existante : il ne s'agit pas de bâtir une nouvelle organisation, mais d'un cadre d'échanges, d'informations et d'expériences pour mieux organiser le combat pour la défense des droits et acquis des travailleurs.*

*Il s'agit de se dresser contre la guerre qui menace tous les peuples ; il s'agit de dresser l'acte d'accusation de la destruction des systèmes d'enseignement public. Il s'agit, dans le respect de la diversité des points de vue, de débattre des initiatives nécessaires pour s'opposer à la déréglementation.*

*Il s'agit de défendre l'exis-*

*tence et l'indépendance des organisations ouvrières, menacées par les tentatives d'intégration et d'assimilation des organisations syndicales à des organisations non gouvernementales (ONG), pour en faire les relais de la politique de privatisation et de déréglementation des gouvernements et de l'OMC, du FMI, de la Banque mondiale, et de toutes les institutions internationales, en les enfermant dans un consensus établi au nom d'une participation prétendument démocratique de la dite “société civile”. »*

◆ **Non aux privatisations !**  
◆ **Non à la déréglementation !**

◆ **Défense des conventions collectives et des statuts, défense des régimes de protection sociale !**

◆ **Défense des services publics, en commençant par les services publics d'éducation !**

◆ **Non à la guerre ! Pas de sang pour le pétrole !**

◆ **L'argent pour l'école, pour la santé, pour les services publics !**

◆ **L'Union des travailleurs fera la paix du monde !**

**Nous vous appelons à préparer la conférence dans votre pays et à y mandater votre délégation.** ”

## ETATS-UNIS

### La plus grave crise budgétaire depuis la deuxième guerre

**L**e pouvoir qui est à Washington n'a aucun problème pour trouver et dépenser plus de 200 milliards de dollars pour une guerre criminelle en Irak. L'argent peut être trouvé pour la guerre, mais pas pour l'éducation et d'autres services sociaux vitaux.

Déjà sous le prétexte de “sécurité intérieure”, Bush et Ridge ont cassé le droit à la négociation collective pour des dizaines de milliers de travailleurs syndiqués, et ont interdit aux

travailleurs des aéroports le droit de se syndiquer. Les rafles et l'expulsion de travailleurs immigrés affaiblissent leur capacité à s'organiser.

Maintenant que la guerre a commencé, la pression “patriotique” est organisée sur les syndicats taxés d'égoïsme lorsqu'ils essaient de protéger l'emploi et les acquis des travailleurs. Partout dans le pays, les Etats établissent des budgets de crise. (...)

Les déficits budgétaires massifs menacent à la fois les em-

ploi publics et la qualité des services publics comme l'éducation et la santé. (...)

Le gouverneur Gray Davis, invoquant un déficit de 35 milliards de dollars, a proposé le 10 janvier dernier, de baisser le budget des universités de 10,5%, c'est-à-dire environ de 530 millions de dollars. Les droits d'inscription augmenteraient de plus de 100%. Cela empêcherait plus de 206 000 étudiants, en majorité issus de familles ouvrières, d'accéder à l'université.

UNION  
EUROPÉENNE

FRANCE

Modification constitutionnelle et instruction publique

**Livre blanc,  
sombre avenir**

**L**e livre blanc de l'Union européenne sur l'éducation et la formation a le mérite de la clarté: il faut «*Organiser l'école et le secteur des affaires l'une en fonction de l'autre*».

Concrètement, il y a plusieurs sortes d'éducation: «*l'éducation formelle, qui se dispense dans les institutions d'enseignement et de formation et qui conduit à l'obtention de diplômes et de qualifications reconnues; l'éducation non formelle en dehors des institutions, qui ne conduit pas à des certificats officiels; l'éducation informelle, qui correspond avec la vie quotidienne*».

Les écoles sont inutiles, s'il s'agit de se former au contact de la vie. L'UE y a pensé: «*Pour apporter l'offre de formation au niveau local, il sera également nécessaire de réorganiser et de redistribuer les ressources existantes*».

Devraient ainsi bénéficier de la redistribution des ressources de l'instruction les centres municipaux, centres commerciaux, bibliothèques, musées, lieux de culte, parcs, places publiques, gares routières et ferroviaires, ainsi que les centres médicaux et lieux de distraction, ou les cantines et finalement les lieux de travail.

**La formation tout au long de la vie**

L'UE prévoit également l'affaiblissement des formations initiales au nom de la «formation tout au long de la vie». Comme cela arrive souvent, les attaques contre l'école se camouflent derrière de beaux et généreux principes pédagogiques: l'homme devrait acquérir une curiosité et une aptitude à la satisfaire. Ce dont il s'agit en réalité, les directives de l'UE l'éclaircit fort bien: «*Les nouvelles façons de structurer et de gérer les affaires ont rendu obsolète le concept d'emplois à vie(...) L'apprentissage toute la vie ouvre la porte à la reconversion facile des personnes dans un autre travail*».

**La remise en cause du caractère unifié  
du droit à l'instruction**

**L**e 17 mars, la Constitution a été modifiée. Des principes issus de la Révolution française, de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen selon lesquels, «*la loi est la même pour tous*», et «*les droits sont égaux pour tous sur tout le territoire national*», sont bafoués. La classe ouvrière s'est appuyée sur ces principes pour conquérir les grandes lois sociales.

Avec la régionalisation organisée par la Constitution modifiée, il s'agit de tailler en pièces l'unité de la République, il s'agit de faire éclater la nation pour mieux faire passer les plans de l'Union européenne. (...) Avec la régionalisation, par la

dérogation et l'expérimentation, il sera possible de définir des droits différents. (...)

C'est la fin planifiée du caractère national de l'Education, le recul du droit à l'instruction, la fin des diplômes nationaux et des qualifications reconnues dans les conventions collectives et les statuts.

Les crédits militaires explosent. Des coupes claires dans les budgets publics sont prévues: la diminution du nombre de fonctionnaires dans tous les secteurs vient d'être annoncée. Pour y parvenir, le ministre de l'Education nationale vient d'annoncer que cela se fera par la diminution du nombre d'heures de cours auquel les jeunes ont droit;

c'est bien le droit à l'instruction qui est directement remis en cause. (...)

Ces orientations sont directement dictées par l'Union européenne.

C'est l'Union européenne qui a planifié le développement de l'«*éducation non formelle et informelle*», c'est-à-dire en dehors de l'école, dans la «vie», ou «l'entreprise», et de la «validation des acquis de l'expérience», c'est-à-dire la formation sur le tas et la fin des diplômes nationaux et des qualifications. (...)

C'est dans le cadre de l'Union européenne que le gouvernement français, comme tous les autres, s'est engagé à mener à bien cette politique.

EN SUISSE

**Formation professionnelle**

**O**n assiste à une offensive de déréglementation qui est assez brutale dans le secteur de l'instruction. On a souvent l'impression que l'école ne peut pas être déréglementée.

Or, on sous-estime l'offensive. Il y a par exemple l'adoption d'une nouvelle loi sur la formation professionnelle par les Chambres en décembre dernier. Maintenant, le Conseil fédéral a mis en consultation un projet d'ordonnance d'application de cette loi. Le ton est donné dès les premières lignes du message: «*en cas de doute, le principe veut que l'on opte pour l'option la plus libérale*».

Ainsi le cadre fixé par l'ordonnance laisse la porte ouverte à la privatisation de larges pans de la formation professionnelle. (Au niveau de la formation initiale, obligatoire, il n'y a pas véritablement de privatisation, mais la dévalorisation des connaissances et des qualifications).

Les termes de la loi prévoient

de constituer un «marché de la formation», et d'assurer qu'il n'y ait pas de distorsion de la concurrence sur ce marché.

L'autre aspect de la question, c'est que la loi est axée principalement sur la «formation tout au long de la vie», qui tend à la liquidation d'un droit à une véritable formation initiale. Du reste, la loi s'attaque au caractère unifié de la formation initiale, puisqu'il est prévu que des formations différentes mènent au même diplôme, et que des formations comparables mènent à des diplômes différents.

On se forme essentiellement sur le tas, et il est prévu de permettre la «validation des compétences».

Cette politique est à la fois une problématique typiquement suisse (le système de formation duale...), mais qui s'inscrit dans un contexte mondial. Il y a par exemple le livre blanc de l'UE sur la formation, qui est axé principalement sur la formation tout au long de la vie, la participation du secteur

privé à la formation...

Et il y a la révision en cours de la Recommandation n°150 de l'OIT sur «la mise en valeur des ressources humaines», qui débute cette année lors de l'assemblée annuelle de l'OIT. Le rapport introduisant cette discussion se propose d'adapter la recommandation aux réformes en cours dans les pays (intervention du secteur privé et de la société civile, «autres» modes d'acquisition du savoir...).

L'Entente invite les syndicalistes et les militants actifs dans ce secteur à se réunir à Paris les 14 et 15 juin dans le cadre d'une Conférence contre la guerre et en défense de l'enseignement public.

Dans le cadre de la préparation de cette conférence, la proposition a été formulée de demander au directeur général de l'OIT de recevoir une délégation exprimant les inquiétudes et les revendications des travailleurs de tous les pays.

Max Robert

## Pour l'unité, pour une autre politique

Le 24 mai dernier, l'UCPO tenait son assemblée générale statutaire à Lausanne. Cette assemblée s'est déroulée dans une situation marquée par la guerre contre le peuple irakien et par la volonté du gouvernement américain et des multinationales de s'attaquer de plus en plus violemment aux acquis et conquêtes de la classe ouvrière, que ce soit à travers la politique de libéralisation et de privatisation ou par la remise en cause des nations elles-mêmes. Face à cette politique de destruction, contre la guerre et contre la remise en cause des conquêtes sociales, les travailleurs et les peuples se mobilisent.

Une large discussion a été menée sur la situation en Suisse où le Conseil fédéral se fait l'agent de la politique de l'Union européenne de démantèlement des services publics, de privatisation, de remise en cause des acquis sociaux. Cette politique a suscité une levée de bouclier dans de nombreux secteurs, avec des grèves, des mobilisations ainsi que le vote du 22 septembre 2002 contre la réforme du marché de l'électricité.

### Elections fédérales: une perspective politique s'ouvre

A partir des luttes auxquelles l'UCPO a pris part pour que l'unité se réalise autour des revendications (combat contre la

loi sur l'électricité, défense des centre de tri et des bureaux de poste, transports publics genevois, défense de l'enseignement, de la santé, etc.), la question de la place du Parti socialiste et de l'USS et de leurs prises de position en défense des services publics a été discutée. Ces positions, qui entrent en contradiction avec la politique d'adaptation à l'Union européenne du Conseil fédéral et de ses ministres socialistes, représentent un point d'appui majeur pour les travailleurs en Suisse pour mettre un coup d'arrêt à la liquidation des acquis sociaux et aux privatisations.

A la veille des élections fédérales de cet automne, elles permettent d'ouvrir la perspective d'une autre politique, basée sur les revendications des travailleurs. C'est pourquoi, l'assemblée a décidé de soutenir la «Déclaration de travailleurs, syndicalistes, membres du PS, en défense des services publics et contre les privatisations». Cette déclaration affirme entre autres : «Il faut stopper l'offensive de destruction des services publics; (...)

Les représentants du Parti socialiste au gouvernement doivent se conformer aux positions du PSS et des syndicats en défense des services publics.»

La résolution adoptée par l'assemblée indique: «L'UCPO s'engage dans la préparation

de la conférence nationale en défense des services publics (qui aura lieu en septembre, ndlr) et dans le combat pour une majorité PSS, pour un gouvernement PSS pour la satisfaction des revendications, pour l'abrogation des lois de privatisation et la reconquête des droits et garanties démantelés.»

### Défense de l'OIT, pour les droits ouvriers en Irak et pour la paix

L'assemblée soutient la Rencontre en défense des Conventions de l'OIT, la campagne «Pour les droits ouvriers en Irak», la Conférence en défense de l'enseignement public et une Rencontre euro-

péenne ouvrière et démocratique pour la paix.

### Construire l'UCPO

L'assemblée s'est prononcée pour poursuivre l'effort de construction de l'UCPO en proposant aux travailleurs, syndicalistes et militants ouvriers de s'associer à ses activités, au comité de rédaction du *Journal*, d'adhérer à l'UCPO, et de s'abonner au *Journal*. Une campagne d'abonnement est lancée pour réaliser 100 abonnements supplémentaires d'ici à l'automne. Une campagne financière de 7000 francs est décidée pour financer les activités.

Correspondante

### Retraites

## Banque mondiale, Union européenne, Couchepin, tous ensemble!

1 L'Europe a dit : « Le Conseil européen demande que la réforme des régimes de retraite soit accélérée (...). Il faudrait chercher d'ici 2010 à augmenter progressivement d'environ 5 ans l'âge moyen effectif auquel cesse, dans l'UE, l'activité professionnelle. » (Conclusions du Conseil européen de Barcelone, 16 mars 2002)

2 Dans un communiqué du 8 mai 2003, la Banque mondiale a repris : « Les pays européens, y compris les membres actuels de l'Union européenne et ceux qui sont candidats à y accéder, doivent entreprendre des réformes d'urgence de leur système de retraite. » Pour la Banque mondiale, c'est indispensable, notamment en raison des « coûts budgétaires » de ces systèmes et des « exigences financières de l'intégration économique européenne ». Cette intégration, ajoute-t-elle, « a des implications budgétaires, nécessite une plus grande flexibilité du marché

du travail et un accroissement de la force de travail dans une population vieillissante. »

3 Lundi 26 mai 2003, Couchepin déclare que, selon une étude de l'OFAS et l'avis « d'experts », le besoin en financement de l'AVS en 2025 (dans 23 ans !) sera tel qu'il suggère déjà :

- d'élever l'âge de la retraite à 66 ans en 2015 et à 67 en 2025 ;
- de modifier le mécanisme d'adaptation des rentes (selon le seul renchérissement et non selon l'indice mixte combinant l'augmentation des salaires) ;
- d'augmenter la TVA.

Le conseiller national Paul Rechsteiner, président de l'USS, a déclaré : « L'AVS est fondamentalement saine. Le système de répartition est très efficace, bien que le nombre de retraités ait fortement augmenté. » Pour lui, élever l'âge de la retraite ou baisser le niveau des rentes, c'est « une lutte des classes menées d'en haut contre tous les bas et moyens revenus ». (*Le Temps*, 26.05.03)

C. I.

### Le combat pour l'unité sur les revendications

«L'UCPO a joué un rôle dans le développement de ce mouvement et dans la construction de l'unité. Notre journal exprime depuis 12 ans la continuité du combat contre la politique d'intégration à l'UE. La place de l'UCPO, à travers son journal, et à travers les initiatives que nous prenons, c'est de combattre pour aider à la réalisation de l'unité contre la politique du gouvernement.»

La bataille pour l'unité se heurte parfois à la politique visant à intégrer les organisations ouvrières à l'«altermondialisation» et aux forums sociaux. Cette politique tend à empêcher les organisations du mouvement ouvrier de servir de cadre à la mobilisation des travailleurs contre la politique du gouvernement et à la réalisation de l'unité sur les revendications.

## Ça se passe comme ça chez Mc'Postal

Réuni en assemblée de travail le 18 mars 2003 à Villeret, le personnel de Réseaux et Vente de la section Arc Jurassien a constaté la dégradation quotidienne de sa situation professionnelle. D'une part, par le biais d'une résolution, les participants à l'assemblée ont entre autres dénoncé :

- la politique trop commerciale faite par Réseaux et Vente au détriment du personnel et de la clientèle ;
- une diminution des salaires par le biais de mesures de rationalisation et la fixation d'objectifs trop élevés ;
- les responsables d'offices postaux et le personnel de guichet ne veulent plus effectuer des heures de travail supplémentaires bénévolement pour assumer l'augmentation de leur tâche ;
- cette situation engendre des problèmes de santé toujours plus nombreux.

Les participants ont notamment demandé :

- que l'Unité Affaires de Réseaux et Vente mette suffisamment de personnel à disposition pour permettre aux collaborateurs en formation et en maladie d'être remplacés ;
  - que les moyens financiers nécessaires soient mis en place pour qu'une formation adaptée puisse être mise à disposition de l'ensemble du personnel.
- D'autre part, le sujet majeur de la soirée a été présenté par un collègue représentant notre syndicat dans le groupe de projet au niveau de la direction générale de Réseaux et Vente. Il s'agit du nouveau système de gestion des offices de poste intitulé « Décompte de la marge de couverture à l'échelon des offices de poste ».

Avec ce nouveau système, on veut faire croire aux responsables des offices postaux qu'ils auront une plus grande marge de manœuvre « entrepreneuriale », mais en réalité, ce sera à eux de faire le « sale boulot », en particulier de licencier du personnel si les affaires ne vont

pas bien, puisque l'ensemble des frais de personnel sera imputé à l'office de poste. Ce nouveau mode de calcul remplacera dès le 1<sup>er</sup> janvier 2004 le système actuel des points de trafic dans les bureaux de poste où ce sont l'ensemble des prestations effectuées qui déterminent le temps de travail à disposition.

On peut par exemple imaginer que des responsables d'offices sans scrupule licencieront des

femmes mariées avec enfants pour engager des célibataires ! Nous avons appris que ce nouveau mode de gestion est inspiré de ce qui se pratique chez Mc'Donald, Kiosque SA ou Coop. Une nouvelle assemblée de travail est agendée pour le mois de septembre. D'ici là, nous pourrions disposer d'informations plus complètes.

Correspondant

GENÈVE

Réunion-débat

### Contre la fermeture de la poste des Acacias

Le 15 mai dernier, le comité contre la fermeture de la poste des Acacias a convié la population à un débat sur la fermeture des offices de poste. Participaient au débat M. Nils de Dardel, conseiller national socialiste, M. Gerda, du syndicat de la Communication, ainsi que des représentants du comité de la poste Grand-Pré. Le responsable du comité de la poste des Acacias, Albert Anor, a commencé la réunion par l'historique des activités du comité et des efforts de coordination avec les autres comités, dont l'un des moments-clefs a été la remise des pétitions des divers comités à la direction de La Poste à Berne en juin dernier. Quant à lui, Nils de Dardel a insisté sur le fait que les restructurations de La Poste sont l'expression d'une politique décidée par le gouvernement et les Chambres fédérales. Le Parti socialiste est contre ces mesures, mais la gauche est minoritaire. La politique décidée en haut lieu est inspirée des directives de l'Union européenne. Nils de Dardel estime qu'il n'y a toutefois aucune raison d'appliquer ces directives, la Suisse n'étant pas membre de l'UE. Enfin, M. Gerda, du syndicat de la Communication, a dénoncé la logique « d'affaires » qu'entreprend La Poste au détriment des prestations et des travailleurs. Que faire contre cette

logique qui impose la fermeture des postes de campagne ? Face à la fermeture des centres de tri, le syndicat réclame un plan social, un changement de politique. M. Gerda espère que des changements politiques obligeront La Poste à discuter de manière plus sérieuse. La Poste veut imposer des temps partiels dans le secteur de la distribution avec baisse de salaire. Le représentant syndical a conclu son intervention en appelant de ses vœux une meilleure coordination de son syndicat avec les comités contre la fermeture des postes.

Lors du débat, un représentant du comité contre la fermeture de la poste Grand-Pré a affirmé que la satisfaction des revendications des travailleurs et des usagers de La Poste devait passer par un changement de politique lors des élections fédérales. Le PS est la pierre angulaire de ce changement de politique.

Un autre participant au débat a ensuite informé l'assemblée qu'un comité pour la défense des services publics avait été mis sur pied à Berne avec un appel s'opposant aux privatisations et au démantèlement social. Il a engagé les personnes présentes à signer cet appel, prévoyant des démarches auprès des sections cantonales du PS.

Georges Meylan

### Résolution adoptée par l'assemblée publique aux Acacias à l'initiative du comité contre la fermeture de la poste

Depuis décembre 2001, nous nous sommes mobilisés pour empêcher la fermeture de nos offices postaux. Nous avons mené plusieurs actions et récolté plus de 4700 signatures qui ont été remises à la direction de La Poste et au département de M. Leuenberger.

Les organisations politiques de gauche et le syndicat de la branche ont pris position et nous ont soutenus. Pour le moment, les bureaux des Acacias, de la Cluse et de la Servette Grand-Pré restent ouverts, mais jusqu'à quand ?

(...)

La loi fédérale actuelle sur La Poste conduit inexorablement à la destruction du service public.

L'initiative du syndicat de la Communication « *services postaux pour tous* » demande que la Confédération garantisse par son financement un service postal de base sur tout le pays. C'est un point d'appui important pour « *mettre un frein à une adaptation outrancière et prématurée aux projets de libéralisation de l'Union européenne.* »

Dans la perspective des prochaines élections fédérales de cet automne, nous réaffirmons notre revendication de départ :

« *Maintien de notre bureau postal et de toutes les prestations!* »

Par ailleurs nous nous engageons à soutenir les candidats qui se prononceront clairement pour la défense du service public postal et nous nous engageons aussi à prendre les initiatives qui nous sembleront utiles pour exprimer la résistance de la population au démantèlement du service public de La Poste.